



Une Société coopérative d'intérêt collectif (Scic)

Après plus de 20 ans d'existence sous forme associative, les Ateliers du Bocage (ADB) sont depuis janvier 2014 une Scic. Avec son double objectif d'efficacité économique et de dimension sociale, le statut Scic permet la continuité du projet d'utilité sociale des ADB. Bien que coopérative, c'est aussi une société anonyme qui emploie plus de 200 salariés. En devenant Scic, les ADB s'inscrivent plus concrètement comme un projet du territoire qui agit en faveur de l'emploi, de l'environnement et de la solidarité. **Efficacité économique, gouvernance démocratique, dynamique territoriale, utilité sociale.**



Une entreprise du mouvement Emmaüs

Nés d'une communauté Emmaüs, les ADB sont une des entreprises de la branche « économie solidaire et insertion » du mouvement Emmaüs, et s'engagent à en partager et promouvoir les valeurs fortes

d'accueil, d'emploi et de solidarité. Par l'activité économique et l'insertion, les ADB mettent en œuvre les orientations du mouvement Emmaüs dans le but de lutter contre les injustices sociales et les différentes formes d'exclusion, notamment par la création d'emplois mais aussi en développant des actions de solidarité, locales et internationales.

Pour en savoir plus www.emmaus-france.org

Le réemploi : une source d'emploi local



Organisée autour d'activités différentes, les ADB entreprise d'insertion et entreprise adaptée, proposent dans le cadre de dispositifs conventionnés des contrats de travail aux personnes éloignées de l'emploi et ouvre aussi ses portes à un personnel qualifié indispensable pour répondre au développement de certains secteurs. Par une mise en situation de travail et un accompagnement personnalisé, les salariés en parcours d'insertion peuvent ainsi se remettre dans une dynamique d'emploi en acquérant de nouvelles compétences transférables vers d'autres entreprises. La mixité sociale et professionnelle se veut un atout pour l'entreprise et le territoire.





Des activités à forte valeur environnementale



Acteur de l'économie circulaire depuis 23 ans, les ADB sont spécialisés dans :

- La collecte et le tri des équipements électroniques et bureautiques en vue de leur réemploi ou recyclage : cartouches d'encre, informatique, téléphonie mobile, piles, néons, lampes, gobelets en plastique...
- La vente et la réparation d'équipements high-tech : smartphones, tablettes, PC et écrans TV *via* nos « Bootiques ».
- La fabrication et le recyclage de palettes en bois, neuves ou d'occasion.
- La collecte des déchets industriels banals : cartons, plastique, papier, palettes.
- L'entretien des espaces verts.

Par ailleurs, les centres de tri et de traitement sont autorisés au titre des ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement) et les activités sont certifiées ISO 14001.



Des programmes de solidarité pour lutter contre la fracture numérique

Les ADB ont développé deux programmes de solidarité numérique.

Au niveau national : Depuis 2008, ADB Solidatech, en partenariat avec le réseau international TechSoup, vise à renforcer l'impact des organisations à but non lucratif françaises par le numérique, à travers 3 modes d'actions :

- l'accès au numérique à tarifs solidaires,
- l'accompagnement à l'appropriation du numérique,
- la coordination de projets d'inclusion numérique et/ou d'innovation sociale.

Au niveau international : depuis 2005, Clic Vert, en partenariat avec Orange et Emmaüs International, a pour mission de contribuer à la réduction de la fracture numérique et de créer des ateliers de collecte et dépollution des DEEE*, en Afrique de l'Ouest.



*DEEE. Déchets d'équipements électriques et électroniques